

État, pouvoirs et contestations
dans les monarchies française et britannique
(vers 1640-vers 1780)





Comment se sont construites les deux plus puissantes monarchies d'Europe occidentale, la monarchie française et la monarchie britannique, entre le milieu du XVII^e siècle et la fin du siècle suivant ? quels étaient leurs fondements idéologiques ? qui étaient les principaux acteurs de ces systèmes politiques ? à quelles oppositions les souverains se heurtèrent-ils ? C'est à ces questions que ce volume tente de répondre.

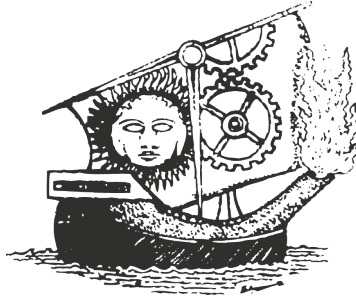
Cet ouvrage fait partager les résultats des recherches les plus récentes dans le domaine de l'histoire politique. Il propose des mises au point historiographiques (le mystère de la Fronde ; les révoltes populaires sous Louis XIV ; les grandes figures du pouvoir et la contestation politique en Grande-Bretagne), des recherches originales sur des thèmes très neufs (la communication politique ; les soldats protestants dans l'armée française) et des réflexions sur des objets transversaux (l'idée de Révolution à travers le temps).

Les différences entre la Grande-Bretagne et la France sont anciennes : ce livre rappelle aussi que les systèmes politiques sont rarement immuables, et qu'ils doivent affronter régulièrement des formes variées d'opposition, parfois limitées, parfois généralisées et de temps en temps radicales.

ISBN de ce PDF :
979-10-231-3140-6

Vincent Laurensz van der Vinne (1629-1702),
Vanité avec un portrait de Charles I^{er}, huile sur panneau,
collection privée © Lawrence Steigrad Fine Arts,
New York/Bridgeman Images

ÉTAT, POUVOIRS ET CONTESTATIONS
DANS LES MONARCHIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE
(VERS 1640-VERS 1780)



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Nicolas Le Roux

DANS LA MÊME COLLECTION

39. *L'Environnement à l'époque moderne*
38. *Habitat et cadre de vie à l'époque moderne*
37. *La Péninsule Ibérique et le monde*
(1470-1640)
36. *Les Universités en Europe*
(1450-1814)
35. *Les Circulations internationales en Europe*
(1680-1780)
34. *L'Opinion publique en Europe*
(1600-1800)
33. *Turcs et turqueries*
(XVI^e-XVIII^e siècle)
32. *Les Affrontements religieux en Europe*
(1500-1650)

État, pouvoirs et contestations
dans les monarchies
française et britannique
(vers 1640-vers 1780)

Préface de Nicolas Le Roux

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2020
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0659-6

Maquette : 3D2S – mise en page : Atelier Christian MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DU COUNTRY PARTY AU RADICALISME
(VERS 1670-VERS 1780) :
ANATOMIE DE LA CONTESTATION POLITIQUE
EN GRANDE-BRETAGNE

Edmond Dziembowski

Université de Bourgogne Franche-Comté, Centre Lucien Febvre EA 2273

Nous sommes le 14 janvier 1766 à la Chambre des communes de Westminster. Les membres du Parlement (*Members of Parliament*) examinent la réponse à apporter à la révolte inattendue de l'Amérique à l'Acte du Timbre. Le *Commoner* le plus célèbre d'Angleterre se lève, prend la parole et ne mâche pas ses mots. Non seulement William Pitt, car c'est de lui qu'il s'agit, condamne la mesure de George Grenville, son beau-frère devenu adversaire politique, mais il pétrifie l'assistance en vantant avec enthousiasme la conduite des Fils de la Liberté :

Messieurs, M. l'Orateur [Sir John Cust, *Speaker* des Communes], on m'a reproché d'avoir donné naissance à la sédition d'Amérique. Les Américains ont exprimé avec liberté leur sentiment sur ce malheureux acte, et cette liberté est devenue leur crime. Je suis affligé de voir dans cette chambre traiter de crime la liberté des discours. Mais ce reproche ne m'arrêtera pas. C'est une liberté dont je me propose de faire usage. Personne ne devrait craindre de s'en servir. C'est une liberté dont celui qui l'attaque aurait pu profiter. Il aurait dû en profiter. Il aurait dû se désister de son projet. Il nous dit que l'Amérique est pleine d'obstination, qu'elle est presque dans une rébellion ouverte. Je me félicite que l'Amérique ait résisté ! Trois millions d'hommes qui auraient perdu tous sentiments de liberté au point de se soumettre volontairement à l'esclavage seraient autant d'instruments propres à faire des esclaves du reste¹.

1 Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Mémoires et documents (MD), Angleterre, 1, fol. 183 r-v : « Débats politiques » (traduction française de la version du discours de Pitt imprimée à Londres en 1766 par John Almon).

Cette prise de position sans concession est doublement révélatrice. Elle met tout d'abord en lumière un héritage oppositionnel qui plonge ses racines au début de la Restauration, et même, si on l'examine à l'aune du substrat idéologique républicain de Pitt l'Ancien², au cœur des années 1640. Mais cette harangue marque aussi un passage de témoin. Si Pitt reste toujours au Parlement l'une des principales figures de la contestation de la politique gouvernementale, son apologie de l'action des forces d'opposition, tant métropolitaines que coloniales, marque un changement d'époque. Pitt en est-il conscient ? Toujours est-il que l'expression extraparlamentaire, en Grande-Bretagne et outre-Atlantique, a pris beaucoup de consistance depuis le début de la décennie. Entretenant hier encore des liens étroits avec le monde politique *stricto sensu*, la contestation politique des premières années du règne de George III s'est émancipée. Elle s'est mise à l'heure du radicalisme.

LES LIGNES DE FORCE DE LA CONTESTATION POLITIQUE

Du début des années 1670, quand prend forme au Parlement l'embryon d'une opposition *Country* à la politique de Charles II, jusqu'au début de la décennie 1780, qui voit le royaume en proie à une crise politique et constitutionnelle d'une extrême gravité³, la contestation demeure une donnée permanente de vie publique et, plus largement, de la culture politique insulaire. Cette permanence est en tout premier lieu le fruit d'une autre permanence : celle du Parlement. À partir de 1660, et si l'on écarte les quatre années de *personal rule* de la fin du règne de Charles II (1681-1685) ainsi que les derniers mois de celui de Jacques II,

- 2 Sur le républicanisme de Pitt, voir Edmond Dziembowski, *Les Pitt. L'Angleterre face à la France 1708-1806*, Paris, Perrin, 2006, p. 53 et suiv.
- 3 Sur la crise constitutionnelle consécutive à la démission de Lord North en mars 1782 et qui culmine un an plus tard avec l'arrivée au pouvoir de la coalition Fox-North, puis son remplacement en décembre 1783 par un ministère minoritaire aux Communes conduit par Pitt le Jeune, voir l'ouvrage fondamental de John Cannon, *The Fox-North Coalition. Crisis of the Constitution, 1782-4*, Cambridge, Cambridge UP, 1969. Voir aussi John Brooke, *King George III*, London, Constable, 1972, p. 217-259 et Ed. Dziembowski, *Les Pitt, op. cit.*, p. 301-326.

le système du *King, Lords, Commons* est devenu une donnée incontestée de la constitution britannique. Cette permanence favorise naturellement la présence, au sein du Parlement, de ce que nous appellerions une opposition, expression qu'on commence, au milieu du XVIII^e siècle, à voir figurer dans les descriptions du système politique britannique, notamment celle des diplomates et agents français à Londres⁴.

Cette opposition parlementaire se double d'une opposition extraparlamentaire, qui acquiert au fil des ans une force et une organisation remarquables. Ici encore, l'évolution institutionnelle a profondément influé sur la genèse de cette opinion *without the doors* : la pérennisation de la liberté de pétition par la Déclaration des droits de février 1689 a fait de la *political nation* (comprenant les détenteurs de la franchise électorale et, plus largement, tous les Britanniques qui s'intéressent à la chose publique) un acteur central de la vie politique du royaume⁵. En 1695, la fin du *Licensing Act*, en favorisant la naissance d'une presse pluraliste, a largement contribué à faire des Britanniques le peuple le plus politisé d'Europe, cette singularité qui, de Voltaire à Louis-Sébastien Mercier, n'a cessé d'intriguer et de fasciner les voyageurs français en terre d'Albion.

Contester l'autorité n'est pas pour autant une donnée admise par l'élite politique. Relisons les mots de Pitt prononcés en 1766 : « *on m'a reproché d'avoir donné naissance à la sédition d'Amérique. Les Américains ont exprimé avec liberté leur sentiment sur ce malheureux acte, et cette liberté est devenue leur crime. Je suis affligé de voir dans cette chambre traiter de crime la liberté des discours* ».

- 4 La référence en la matière reste l'ouvrage précieux d'Archibald S. Foord, *His Majesty's Opposition, 1714-1830*, Oxford, Clarendon Press, 1964.
- 5 L'étude de Bob Harris offre un bel éclairage sur la culture politique de la sphère extraparlamentaire au milieu du XVIII^e siècle (*Politics and the Nation. Britain in the Mid-Eighteenth Century*, Oxford, Oxford UP, 2002). À lire avec le travail tout aussi important de Kathleen Wilson, qui met en lumière les liens puissants unissant les accès de fièvre qui saisissent la nation politique et les aléas de la situation internationale (*The Sense of the People. Politics, Culture and Imperialism in England, 1715-1785*, Cambridge, Cambridge UP, 1995). Voir également les travaux de Nicholas Rogers, notamment, *Whigs and Cities. Popular Politics in the Age of Walpole and Pitt*, Oxford, Clarendon Press, 1989 et *Crowds, Culture and Politics in Georgian Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1998.

Si Pitt se sent visé, c'est qu'à plus d'une reprise, il a tenu dans l'enceinte du Parlement des discours éminemment subversifs. Cet admirateur des hommes de la première révolution n'hésite pas à puiser ses arguments dans le chaudron ardent de la pensée *True Whig* du XVII^e siècle. Algernon Sidney (1623-1683), en particulier, est l'une de ses références favorites⁶. À cet égard, son « je me félicite que l'Amérique ait résisté ! » se présente comme une énième résurgence du thème d'un peuple force motrice de la machine politique qui se trouve au cœur des *Discourses Concerning Government* (publiés à titre posthume en 1698) du « martyr whig ». Compte tenu de sa notoriété et de son envergure, Pitt ne peut néanmoins être inquiété pour ses écarts de langage. Il n'en va pas de même des acteurs politiques moins éminents. Au royaume de George III, liberté de parole n'est pas synonyme de licence. Tout comme en France, émettre des critiques sur la politique suivie peut mener à des poursuites : l'affaire Wilkes de 1763, qui voit le député-journaliste sous le coup d'un mandat d'amener général (*general warrant*) pour avoir publié un article offensant le roi, en constitue l'exemple le plus éclatant⁷.

Plus largement, s'opposer revient à commettre un des pires crimes contre le corps politique : celui de le fractionner. Rappelons ici une donnée capitale de la vie publique britannique de l'époque moderne. Si les forces partisans naissent au cours des années 1670, leur existence est loin d'être admise par la classe politique. Que ce soit Bolingbroke, qui, on le verra, a beaucoup théorisé sur ce sujet, ou encore David Hume, les contemporains ne se privent pas de condamner les effets délétères des forces partisans. Sources de division dans un pays qui a connu maintes guerres civiles, les partis ne peuvent qu'être regardés avec la plus grande méfiance. Les réflexions que Hume nous soumet dans ses *Essais politiques* sont éclairantes :

6 Sur Sidney, voir les deux tomes de Jonathan Scott : *Algernon Sidney and the English Republic 1623-1677*, Cambridge, Cambridge UP, 1988 et *Algernon Sidney and the Restoration Crisis, 1677-1683*, Cambridge, Cambridge UP, 1991. Voir aussi l'étude très suggestive de Paulette Carrive, *La Pensée politique d'Algernon Sidney, 1622-1683. La querelle de l'absolutisme*, Paris, Klincksieck, 1989.

7 Pour les détails de cette affaire, voir l'étude classique de Peter D.G. Thomas, *John Wilkes. A Friend to Liberty*, Oxford, Clarendon Press, 1996, p. 27-56.

Mais autant que les fondateurs des lois et des États sont dignes d'être honorés et respectés, autant les fondateurs de sectes et les chefs de factions méritent d'être haïs et détestés. Les factions [...] bouleversent l'État, font taire les lois, suscitent les animosités les plus cruelles parmi des concitoyens qui se doivent mutuellement du secours et de la protection. Ce qui devrait rendre plus odieux encore les auteurs des factions, c'est la grande difficulté qu'il y a à les extirper, lorsqu'une fois elles ont pris racine⁸.

Ne croyons pas que cette prise de position soit l'émanation exclusive des Tories. Plus d'un Whig s'exprime comme David Hume. Ainsi Arthur Onslow, dont les idées, comme celles de Pitt, penchent vers le républicanisme. Sa longue expérience de *Speaker* de la Chambre des communes (de 1728 à 1761) lui a montré que l'activité partisane « ne pouvait être légitime que lorsque la constitution était vraiment en danger ». Quand les institutions ne courent aucun risque, former un parti n'est en revanche qu'une activité factieuse et, partant, condamnable⁹.

Malgré l'enracinement des partis dans la vie publique, le regard porté sur les forces partisans ne cesse d'être soupçonneux pendant toute la période au programme. En témoigne la fortune du projet de Charles Townshend, qui, au printemps 1764, proposa au chef de file des Whigs, le vieux duc de Newcastle, de renforcer le parti en lui donnant une assise nationale par un réseau de clubs, et, au sommet, un secrétariat permanent ainsi qu'un journal quotidien. Sa proposition fut rejetée avec horreur par Newcastle, qui en restait à la conception traditionnelle de la politique considérant les divisions d'un œil très négatif¹⁰. En définitive, et comme l'a bien montré Archibald Foord dans son étude déjà citée, si une opposition existe en permanence au sein du Parlement et dans la sphère extraparlementaire, le regard négatif sur la source potentielle de guerre civile que représentent les partis lui ôte beaucoup de sa visibilité.

8 David Hume, *Essais politiques*, Paris, Vrin, 1972, p. 119-121. L'essai « Sur les partis » a été publié pour la première fois en 1741.

9 Cité par John Brewer, *Party Ideology and Popular Politics at the Accession of George III*, Cambridge, Cambridge UP, 1976, p. 57.

10 Sir Lewis Namier et John Brooke, *Charles Townshend*, London, Macmillan, 1964, p. 120-121.

L'opposition au temps des trois premiers George n'est en aucun cas l'opposition avec un *O* majuscule qu'elle deviendra au temps de Victoria.

Ce défaut de lisibilité n'empêche pas pour autant la contestation politique de s'exprimer et de prospérer. Celle-ci possède deux grands traits distinctifs pendant toute la période. Le premier est le poids écrasant dans son expression du facteur confessionnel. Au cours de la décennie 1670, ce poids pour ainsi dire tyrannique du religieux sur le politique a permis à l'opposition *Country* de trouver ses marques et de se renforcer face à Charles II. C'est ce même facteur confessionnel qui, au terme de cette décennie, produit la très grave crise de l'Exclusion (1678-1681) lorsque le parti *Country*, qui devient le parti whig au cours de l'été 1679, tente d'exclure le duc d'York catholique de la succession au trône. C'est toujours la question religieuse qui provoque les émeutes Sacheverell de 1710. C'est la même intolérance religieuse qui met à nouveau les Britanniques en ébullition en 1753 à l'occasion du *bill* de naturalisation des juifs. Enfin, tandis que ce facteur religieux commence à perdre de sa puissance au sein de la sphère politique proprement dite, comme le montre l'approbation par les Communes du *Catholic Relief Bill* de 1778, ce train de mesures destiné à soulager la communauté papiste provoque l'émoi de la sphère extraparlamentaire et provoque la pire flambée de violence urbaine depuis un siècle : les tristement célèbres *Gordon Riots* (2-10 juin 1780), qui, pendant une semaine, mettent Londres à feu et à sang.

Le second trait majeur de la contestation politique est la place éminente qu'y tient la crainte d'une dérive despotique du pouvoir. C'est sur cette crainte que se cristallise l'opposition *Country* des années 1670. L'un des plus beaux témoignages de cette hantise nous est fourni par le pamphlet du poète Andrew Marvell paru à l'automne 1677, dont le titre, *Les Progrès du papisme et du gouvernement arbitraire en Angleterre*, se présente comme l'illustration exemplaire de l'imaginaire politique des Anglais de l'époque de la Restauration. Alimenté par une peur malade de voir l'Angleterre suivre l'évolution politique de la France, l'ouvrage ne cesse d'associer les deux périls qui guetteraient le royaume : le pouvoir arbitraire et le catholicisme. « Depuis plusieurs années », dénonce Marvell, « un dessein a été poursuivi de changer

le gouvernement légal de l'Angleterre en une tyrannie absolue et de convertir la religion protestante établie en papisme¹¹ ». Moins ostensible au cours des dernières années du règne de Charles II, qui voient l'opinion du royaume embrasser assez largement le torysme, la hantise d'une dérive tyrannique reprend toute sa force dès les premières mesures de Jacques II. À maints égards, 1688 est la fille de cette hantise. C'est elle qui se trouve au cœur de la démarche des « Sept lords Immortels » qui s'adressent en juin à Guillaume d'Orange pour que celui-ci intervienne en Angleterre. C'est encore elle que l'on trouve exprimée dans toute sa plénitude dans la Proclamation que publie le Stathouder pour justifier son opération amphibie. C'est elle, enfin, qui anime les rédacteurs de Déclaration des droits du 13 février 1689. Fruit d'un compromis entre les modérés des camps whig et tory, ce texte porte en lui, de manière explicite, l'empreinte de la peur qui a saisi le monde politique devant les mesures « liberticides » du Stuart. Si, avant d'énoncer solennellement les prérogatives du souverain et les libertés du Parlement, les députés ont pris soin de dresser la liste des « crimes » commis par Jacques II à l'encontre des institutions, ce n'est pas simplement pour assortir leur démarche d'une logique peu ou prou contractuelle. C'est aussi, plus prosaïquement, pour dresser un pare-feu institutionnel contre une éventuelle tentation tyrannique qui pourrait, un jour ou l'autre, saisir à nouveau la monarchie.

Tant dans les îles Britanniques qu'outre-Atlantique, la conviction que la plus belle constitution du monde peut sombrer dans le despotisme le plus abject ne cesse de structurer les comportements politiques au XVIII^e siècle. Avec une inflexion néanmoins. Au temps de Charles II et de Jacques II, c'était le despotisme *d'un homme* que l'on craignait. Après l'arrivée des Whigs au pouvoir et la mise en place de l'oligarchie, c'est le despotisme *d'un groupe de personnes* que l'on dénonce.

Parues à partir de 1720, au plus fort de la crise de la Compagnie des Mers du Sud, ce pendant insulaire de la banqueroute de John Law, les *Cato's Letters* des deux pamphlétaires républicains John Trenchard et

11 Andrew Marvell, *An Account of the Growth of Popery and Arbitrary Government in England*, Amsterdam, s.n., 1677, p. 3.

Thomas Gordon se donnent à lire comme une incessante variation sur ce thème. À cette première salve d'attaques au vitriol contre les oligarques whigs font bientôt écho les écrits du maître à penser du groupe des Patriotes, le vicomte Bolingbroke. Son périodique, *The Craftsman*, qui voit le jour en 1727, tire à boulets rouges sur le Premier ministre, Sir Robert Walpole, et sa politique de corruption du corps parlementaire. On retrouve la même dénonciation des menées despotiques des oligarques dans les harangues enflammées de Pitt contre Walpole, qui connaissent leur intensité maximale en 1742, lors de la chute du Premier ministre, puis, en 1755, contre le duc de Newcastle. On découvre enfin cette même thématique dans les écrits des colons britanniques révoltés contre la métropole. Dans ce dernier cas, le despotisme collectif qui y est vivement critiqué s'est étendu à l'ensemble du Parlement, accusé d'attenter aux libertés fondamentales des Anglo-Américains.

Avec le règne de George III, un règne aux traits fort énigmatiques pour une classe politique habituée depuis des décennies à un exercice *a minima* du pouvoir royal, la crainte du despotisme d'un seul refait néanmoins son apparition. C'est alors, comme l'a magistralement montré Ian Christie¹², que se forgent dans les cercles parlementaires et extraparlementaires deux mythes appelés à perdurer pendant plusieurs décennies. Le premier est celui d'un double Cabinet qui serait dirigé derrière la toile par Lord Bute, ancien favori du roi et ex-Premier ministre. Alors que tout indique que Bute s'est bel et bien retiré définitivement des affaires après sa démission en 1763, l'opposition parlementaire reste envers et contre tous persuadée que Bute dirigerait, tel un inquiétant marionnettiste, les ministres en place et les obligerait à mener une politique portant atteinte aux libertés. Complémentaire de cette croyance, une seconde idée fautive ne cesse de hanter la sphère politique. Celle-ci est convaincue que l'influence de la couronne ne cesserait de s'étendre sur des politiciens majoritairement corrompus. Ce mythe a acquis une telle force qu'il est à l'origine directe du premier coup de semonce sérieux que subit Lord North au Parlement. Le 6 avril 1780,

12 Ian R. Christie, *Myth and Reality in Late-Eighteenth-Century British Politics and other Papers*, London, Macmillan, 1970.

la Chambre des communes approuve à une large majorité la motion du shelburnite John Dunning qui stipule que « l'influence de la couronne a augmenté, augmente encore et doit être diminuée ». Ce qu'affirme Dunning est en partie fondé sur des faits. Depuis la Restauration, la pratique du patronage parlementaire a en effet montré son efficacité pour discipliner un tant soit peu la chambre basse. Il n'en reste pas moins que Dunning et les députés qui ont épaulé sa motion font fausse route. Loin d'avoir augmenté comme ils en sont persuadés, cette influence a en réalité diminué d'environ 20 % depuis l'avènement de George III¹³.

Cette croyance, tout comme celle du double Cabinet, joue un rôle central dans la crise qui oppose George III aux descendants des oligarques whigs en 1783-1784 et qui s'achève par la victoire du roi et du Premier ministre William Pitt le Jeune. En d'autres termes, tant dans le domaine religieux qu'institutionnel, la contestation politique s'avère indissociable de phobies qui reposent sur des faits souvent déformés et exagérés : pensons aux « révélations » de Titus Oates qui ont lancé en 1678 le psychodrame de l'Exclusion¹⁴ ou aux déclarations incandescentes de Lord George Gordon qui ont porté le peuple de Londres aux émeutes de juin 1780. Ces craintes, qui, à plusieurs reprises, donnent lieu à des comportements quasi paranoïaques, constituent une donnée essentielle de la culture politique britannique, qu'elle soit insulaire ou nord-américaine.

LA CONTESTATION POLITIQUE ENTRE VOIE PARTISANE ET EXPRESSION

PATRIOTE (1670-1760)

Dans ses premiers temps, la contestation politique est indissociable du jeu des partis. C'est pour dresser une barrière contre les projets jugés dangereux tant pour la religion (la déclaration d'Indulgence de 1672) que pour les libertés que se constitue au Parlement, notamment sous la houlette du premier comte de Shaftesbury, une opposition qui

13 I.R. Christie, « Economical Reform and the "Influence of the Crown" », dans *ibid.*, p. 300.

14 Sur cette affaire, voir l'ouvrage fondamental de John Kenyon, *The Popish Plot*, London, Pelican, 1974.

adopte l'appellation de *Country*. Cette dichotomie *Court/Country* dure jusqu'au milieu de l'année 1679 quand, pendant les élections générales, apparaissent les deux dénominations destinées à traverser les siècles : *Tory* pour le ci-devant parti de la Cour, *Whig* pour celui du Pays¹⁵.

Le paysage partisan se brouille néanmoins au moment de la Glorieuse Révolution. Si le noyau originel de l'opposition à Jacques II est composé des Whigs victimes de la répression qui a suivi la dissolution du Parlement d'Oxford de 1681 puis du complot de la Malterie (*Rye House Plot*) de 1683, les Tories entrent eux aussi en résistance après la proclamation de la déclaration d'Indulgence de Jacques II et les mesures qui les écartent des responsabilités dans les comtés. À l'automne 1688, Jacques II a accompli l'incroyable exploit de s'aliéner à la fois une large partie des élites et le gros de la nation politique. C'est ainsi que la majorité des Tories reste inerte lors de la marche de Guillaume III vers Londres. Certains soutiennent même ostensiblement le coup d'État du « Libérateur » comme l'ancien homme de confiance de Charles II, Thomas Osborne, comte de Danby, devenu en 1688 un des sept « Immortels », ou encore l'ancien *Speaker* des Communes, Edward Seymour.

La voie partisane retrouve néanmoins toute sa force avec l'avènement de George I^{er} et la mise en place de l'oligarchie whig. Comme l'a bien montré Linda Colley dans sa thèse consacrée au parti tory, les années postérieures à 1714 ont vu se produire un véritable « coup d'État » – ce sont ses mots – au profit des Whigs¹⁶. Pour près d'un demi-siècle, les Whigs sont appelés à monopoliser les postes de responsabilité centraux et provinciaux. À chaque renouvellement de la chambre basse se répète la même scène : vainqueurs en voix dans le pays grâce à leur forte implantation dans les comtés et dans les villes au large électorat, les Tories se retrouvent en minorité en sièges du fait de la mainmise des Whigs sur les bourgs les plus facilement contrôlables. Les effets de ce

15 Voir l'étude classique de J.R. Jones, *The First Whigs. The Politics of the Exclusion Crisis, 1678-1683*, Oxford, Oxford UP, 1961 et *id.*, *Country and Court. England 1658-1714*, London, Arnold, 1978. Pour la période postérieure à la Glorieuse Révolution, la référence est l'étude de Geoffrey Holmes, *British Politics in the Reign of Anne*, London, Macmillan, 1967.

16 Linda Colley, *In Defiance of Oligarchy. The Tory Party, 1717-1760*, Cambridge, Cambridge UP, 1985.

« coup d'État whig » sur le paysage partisan sont considérables. À partir des années 1720, la vie partisane insulaire ressemble à s'y méprendre à une pièce de Marivaux : les maîtres et les valets ont troqué leurs habits. C'est ce que remarque avec sagacité un informateur français à Londres dans un rapport rédigé en 1736 :

Les noms de Whigs et Tories, destinés dans leur origine à désigner et caractériser tel parti, tels principes, sont devenus bien vagues aujourd'hui, et il en faudrait trente pour exprimer les différentes nuances de principes des gens qui portent cette dénomination générale. La raison, c'est que les hommes changent plus aisément de principes que de noms, et presque toujours à mesure des circonstances. La famille régnante doit la couronne aux Whigs, mais elle n'eût pu sans se nuire ou sans se perdre en adopter tous les principes : ceux qui lui assurent la succession, elle les a retenus sans doute, mais sans négliger les principes des Tories qui donnent plus d'autorité à la haute Église et plus d'étendue à l'autorité royale. Les particuliers se sont comportés de même et sans changer un nom qu'ils tenaient de famille ou d'éducation, ils ont changé, varié ou adouci les principes auparavant attachés à ces noms. La Cour a son parti, les mécontents en forment un autre, et ce dernier parti renfermé de Whigs et de Tories et de jacobites se réunissant tous dans l'unique point d'être opposés à la Cour, et tous prêts aussi à se diviser et se séparer de nouveau si l'objet qui les a ameutés venait à n'être plus. Voilà, je crois, à quoi l'on peut réduire ce qui s'appelle aujourd'hui parti en Angleterre [...] *Country Party* : parti de la nation, voilà le mot de ralliement. *Court Party*, parti de la Cour, c'est celui de leurs adversaires. Cependant, comme les anciennes cocardes restent, comme la multitude ne tient qu'à des marques extérieures, à des noms, il est vrai de dire qu'il y a actuellement en Angleterre des Whigs et des Tories, ceux qui n'ont pas varié dans les principes et qu'on peut nommer les rigides, en petit nombre, mais tous pèle mèle et indifféremment ou dans le parti de la Cour, ou dans le parti de la Nation, ou, pour dire plus vrai, des mécontents, les uns n'étendant leurs vues qu'à la seule expulsion du ministre, les autres allant plus loin et prétendant faire la loi au gouvernement même, les autres prétendant peut-être l'anéantir

ou le changer, comme l'expulsion du ministre est le premier pas à faire. Jusque-là ils se tiendront aisément réunis¹⁷.

104

Ce qu'observe cet agent est l'extraordinaire jeu de vases communicants qui s'est produit après l'avènement de George I^{er}. Hier encore défenseurs des libertés parlementaires, les Whigs se sont en quelque sorte torysés en devenant les alliés de la dynastie de Hanovre. Ils ont par la même occasion mis en sourdine leur arsenal idéologique le plus subversif, comme la doctrine contractuelle et le républicanisme classique. Condamnés à végéter dans l'opposition, les Tories, quant à eux, se sont whiggisés. C'est ce qu'affirment, catégoriques, les deux pamphlétaires républicains Trenchard et Gordon, qui observent qu'« [u]n Tory sous le joug de l'oppression, ou démis de ses fonctions, est un Whig. Un Whig ayant le pouvoir d'opprimer est un Tory [...]. Les Tories, de ce fait, sont souvent Whigs sans le savoir, et les Whigs sont Tories sans porter ce nom¹⁸ ».

Le flou partisan s'aggrave encore à partir de 1726 quand prend forme au Parlement une opposition qui arbore le nom de guerre de « Patriote ». Le groupe des Patriotes a pour chef de file un Whig, William Pulteney, qui s'est brouillé avec le Premier ministre Robert Walpole, et un Tory, et ci-devant jacobite notoire, Henry St. John, vicomte Bolingbroke¹⁹. Quels sont les grands traits de cette opposition patriote ? J'en retiendrai cinq.

Ce n'est pas un nouveau parti, mais une alliance entre les Whigs mécontents et des Tories. On verra bientôt la raison de ce refus partisan.

17 AMAE, MD, Angleterre, 6, fol. 105 r-106 v, mémoire daté du 5 juillet 1736.

18 John Trenchard et Thomas Gordon, *Cato's Letters, or Essays on Liberty, Civil and Religious, and Another Important Subjects*, éd. Ronald Hamowy, Indianapolis, Liberty Fund, 1995, t. II, p. 687-688 (lettre 96 du 29 septembre 1722).

19 Dans l'abondante littérature consacrée à Bolingbroke, l'on retiendra les études d'Isaac Kramnick, *Bolingbroke and his Circle. The Politics of Nostalgia in the Age of Walpole*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1968, d'Harry T. Dickinson, *Bolingbroke*, London, Constable, 1970, de Bernard Cottret, *Bolingbroke. Exil et écriture au siècle des Lumières. Angleterre-France (vers 1715-vers 1750)*, Paris, Klincksieck, 1992, 2 vol., et de Quentin Skinner, « The Principles and Practice of Opposition: The Case of Bolingbroke versus Walpole », dans Neil McKendrick (dir.), *Historical Perspectives. Studies in English Thought and Society in Honour of J.H. Plumb*, London, Europa publications, 1974, p. 93-128.

Son « programme » politique est avant tout restaurateur : il s'agit de rétablir les règles du jeu qui prévalaient avant la mise en place de l'oligarchie whig. Pour ce faire, il convient en premier lieu de revenir à des parlements triennaux, voire, selon certains Patriotes, à des parlements annuels, et, en second lieu, d'interdire l'accès du Parlement à tous les titulaires de places ou de pensions (les *placemen*). Ce programme nostalgique a pour ambition de rétablir la constitution dans sa pureté primitive, celle de 1689. Une pureté, qui, du reste, est plus de l'ordre de l'imagination que de la réalité. Il n'a pas fallu attendre Walpole pour voir des *placemen* au Parlement. Cet imaginaire nostalgique est une donnée fondamentale de l'outillage intellectuel et mental de l'opposition tant parlementaire qu'extraparlamentaire jusqu'au dernier tiers du XVIII^e siècle.

Troisième point : cette opposition patriote a pour but ultime de parvenir, ni plus ni moins, à l'abolition des odieuses distinctions partisans. Pour ce faire, elle dispose à partir du milieu des années 1730 d'un allié de poids : l'héritier au trône, le prince de Galles Frédéric, qui est en froid avec ses parents et qui accueille à sa résidence de Leicester House les ténors des Patriotes²⁰. Bolingbroke a théorisé la position de son groupe dans ses *Lettres sur l'esprit du patriotisme et sur l'idée d'un roi patriote* (ouvrage rédigé en 1738 et publié pour la première fois en 1749 en anglais et en 1750 en français). L'avènement de Frederick marquera le début d'une nouvelle ère : le roi patriote abolira les partis et assainira la vie politique pour la rétablir sur ses bases originelles. C'est, en quelque sorte, à une espèce de millenium patriotique que nous convie Bolingbroke.

Quatrième point, et il est capital pour l'évolution ultérieure de la contestation politique en Grande-Bretagne et outre-Atlantique : le groupe des Patriotes entretient dès sa formation des liens étroits avec l'expression extraparlamentaire. Les politiciens patriotes sont notamment secondés par les poids lourds de la City, farouchement

20 Il n'existe pas d'étude totalement satisfaisante sur ce personnage-clé de la vie politique des années 1730 et 1740. La meilleure biographie est celle de John Walters, *The Royal Griffin. Frederick, Prince of Wales, 1707-1751*, London, Hutchinson, 1971.

ories, qui multiplient les adresses et les manifestations hostiles aux hommes en place. Bolingbroke n'a de cesse de renforcer ces liens grâce aux écrits qu'il publie. Au début des années 1740, ces liens avec la sphère extraparlamentaire deviennent encore plus étroits avec l'arrivée d'une nouvelle génération de Patriotes, au premier rang desquels se distingue Pitt l'Ancien. Pitt se fait aussitôt le porte-parole de ce qu'il appelle la « voix de l'Angleterre ».

Son angle d'attaque favori, et c'est le cinquième et dernier point, est la politique étrangère. Un des traits essentiels de la contestation politique à partir des années 1740 est le poids sans cesse croissant, jusqu'à la guerre de Sept Ans, des relations internationales²¹. Défenseur des intérêts maritimes et coloniaux, le groupe des Patriotes n'a de cesse de dénoncer la politique du Cabinet qui, à l'en croire, s'est alignée sur les intérêts du roi de Grande-Bretagne lequel, depuis l'avènement de George I^{er}, est en même temps Électeur de Hanovre. Regardé sous cet angle, le patriotisme d'opposition connaît son apogée au début de la guerre de Sept Ans, pendant l'été 1756, lorsque les positions de Pitt, très critiques envers la politique du duc de Newcastle, se trouvent relayées par une partie non négligeable de l'opinion britannique scandalisée d'apprendre la prise de l'île de Minorque par les Français²². La « voix de l'Angleterre » propulse Pitt au pouvoir. Lorsqu'il quitte les affaires, en octobre 1761, il a réussi le tour de force de combiner dans une même expression deux termes qui, jusqu'ici, paraissaient incompatibles : « ministre » et « patriote ». Il a également contribué à donner un coup de fouet remarquable à l'expression extraparlamentaire. En 1761, la contestation politique est en train d'entrer dans une nouvelle phase : celle du radicalisme.

21 Sur cette question, voir l'étude de Kathleen Wilson déjà citée. Voir aussi le travail fondamental de Brendan Simms, *Three Victories and a Defeat. The Rise and Fall of the First British Empire*, London, Penguin, nvlle éd., 2008.

22 Ed. Dziembowski, *Les Pitt, op. cit.*, p. 81-100 et 123-140, et *La Guerre de Sept Ans, 1756-1763*, Paris, Perrin, 2015, p 184 et suiv.

RÉFORME ET EXPRESSION EXTRAPARLEMENTAIRE : NAISSANCE ET AFFIRMATION DU RADICALISME

Le terme *radicalism* est une créature du XIX^e siècle : c'est notamment le philosophe Jeremy Bentham qui a contribué à la populariser. Mais, même si le mot n'existe pas, la réalité qu'il désigne est, quant à elle, bien vivante à partir du dernier tiers du XVIII^e siècle. Comment définir le radicalisme ? Les historiens britanniques s'accordent sur les deux points essentiels qui le caractérisent²³.

Le premier trait distinctif du radicalisme est d'être un mouvement politique émanant presque exclusivement de la sphère extraparlementaire. Dans son essence, le radicalisme s'est forgé en réaction et même à bien des égards en opposition au petit monde de Whitehall et de Westminster. De quand date le divorce entre la sphère intra- et extraparlementaire ? Plusieurs dates sont envisageables. La première est 1742, avec la trahison de certains Patriotes comme William Pulteney et John Carteret, qui, à la chute de Walpole, entrent sans états d'âme dans l'équipe ministérielle et se satisfont de la donne oligarchique qu'ils n'avaient eu de cesse de dénoncer jusqu'alors. La deuxième date que l'on retiendra est le 24 novembre 1763, quand, au plus fort de la première affaire Wilkes, le Parlement lève l'immunité du député d'Aylesbury qui est devenu l'idole du peuple. Mais surtout s'imposent les années 1768-1769, quand le Parlement invalide à trois reprises l'élection de Wilkes au comté du Middlesex puis proclame vainqueur son adversaire, le colonel Luttrell, pourtant largement battu en voix par le champion de l'opinion extraparlementaire.

Malgré la rupture entre le monde politique et le pays, les liens ne sont cependant pas totalement rompus. Ainsi voit-on au cours des années 1770 les radicaux entretenir des rapports avec l'opposition à Lord North, notamment avec les partisans de Pitt (devenu, depuis 1766, comte de Chatham), qui militent pour une réforme modérée de la

23 Voir tout particulièrement les travaux importants de Harry T. Dickinson, *Liberty and Property. Political Ideology in Eighteenth-Century Britain*, London, Methuen, 1979 et *The Politics of the People in Eighteenth-Century Britain*, London, Macmillan, 1994.

représentation au Parlement. Ces liens sont encore plus étroits à la fin de la période au programme lorsque l'on voit Christopher Wyvill, chef de file du mouvement réformateur du Yorkshire, préparer un programme de réforme parlementaire en étroite collaboration avec le fils de Chatham, le jeune William Pitt²⁴.

Si les relations entre les deux mondes persistent, il n'en reste pas moins qu'avec les années, le fossé n'a cessé de s'élargir entre une classe politique de plus en plus conservatrice – j'y reviendrai bientôt – et un radicalisme qui s'oriente au fil des ans vers des positions de plus en plus hardies. Paru en 1776, le pamphlet du major John Cartwright, *Take your Choice!*, marque au même titre que la Déclaration des droits de la Virginie et la déclaration d'Indépendance des États-Unis l'entrée dans une ère nouvelle : celle de l'idée démocratique. Cartwright se prononce en effet pour une refonte totale du vieux système électoral fondé sur la notion du privilège au profit d'une représentation parlementaire ayant pour principe « *one man, one vote* ». En d'autres termes, Cartwright demande l'instauration d'un système électoral reposant sur le principe du suffrage universel masculin.

L'exemple de Cartwright met en lumière le second trait distinctif du radicalisme. Ce mouvement politique prône une réforme en profondeur (radicale : jusqu'aux racines) des institutions. En d'autres termes, les radicaux, mais aussi les politiciens réformateurs de la fin du XVIII^e siècle comme le comte de Shelburne ou Pitt le Jeune, ont tourné le dos au paradigme restaurateur qui guidait la démarche des Patriotes pour embrasser une conception dynamique du politique dont le moteur principal est l'idée de progrès. Un magnifique exemple de ce progressisme politique nous est fourni par le philosophe, historien et homme de sciences unitarien Joseph Priestley. En 1768, Priestley publie un *Essai sur les premiers principes du gouvernement* dont les premières pages sont saisissantes. Jamais l'on n'avait abordé les affaires politiques sous cet angle.

24 I.R. Christie, *Wilkes, Wyvill and Reform. The Parliamentary Reform Movement in British Politics 1760-1785*, London, Macmillan, 1962 ; John Cannon, *Parliamentary Reform, 1640-1832*, Cambridge, Cambridge UP, 1973 ; Rémy Duthille, *Le Discours radical en Grande-Bretagne, 1768-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 2017.

L'homme tire deux avantages essentiels de la supériorité de ses pouvoirs intellectuels. Le premier est que, comme individu, il possède un entendement qui lui permet de contempler et de jouir du passé et de l'avenir, de même que du présent [...]. Le second [...] est que l'espèce humaine est sujette à une amélioration qui n'a pas de bornes²⁵.

Les conséquences politiques de ce postulat progressiste sont capitales :

Si, par conséquent, il était avéré que le risque inhérent à une révolution était insignifiant, que les dangers qu'on pouvait attendre d'un tel événement étaient moindres que les maux que l'on devait supporter et qui augmentent de jour en jour, au nom de Dieu, je pose cette question : quels sont les principes qui empêchent un peuple meurtri et insulté de faire valoir ses droits naturels, de changer et même de punir ses gouvernants et leurs serviteurs qui ont abusé de sa confiance, de modifier la forme du gouvernement, si elle apparaît comme la plus propre aux abus²⁶ ?

C'est l'esprit de 1776, et même celui de 1789, qui s'exprime dans ces lignes. Le temps de la sacralisation du passé est révolu. Le mouvement radical continue certes de regarder 1689 avec respect. Mais ces réformateurs estiment que la constitution a besoin d'un sérieux ravalement, notamment son système électoral. Il faut insister sur le bouleversement de la culture politique que nous révèle ce positionnement résolument réformateur. Dans la première moitié du siècle, la voix contestataire n'a que très rarement abordé la question des vices du système. Et pour cause : ces vices étaient alors regardés positivement, comme des privilèges immuables et respectables. Il n'en va plus de même avec la génération de Joseph Priestley, de Richard Price, de John Cartwright ou de Christopher Wyvill, qui considère que ces privilèges sont en réalité des abus dont il importe de mettre fin.

25 Joseph Priestley, *An Essay on the First Principles of Government and on the Nature of Political, Civil and Religious Liberty*, London, s.n., 1771 (nouvelle éd.), p. 1-2.

26 *Ibid.*, p. 25.

Ce que vit la Grande-Bretagne est indissociable des soubresauts de la révolte des Treize colonies qui, partie en 1765 d'une crispation restauratrice sur des privilèges, débouche en une décennie sur l'affirmation solennelle du droit que possède tout peuple, comme le proclame la déclamation d'Indépendance du 4 juillet 1776, « de modifier [une forme de gouvernement] et de l'abolir, et d'en instituer une nouvelle, en posant sa base sur les principes, et donnant à ses pouvoirs l'organisation qu'il juge la plus propre à effectuer sa sûreté et son bonheur ». En Grande-Bretagne, mais aussi outre-Atlantique, la contestation politique a tourné la page de la sacralisation du passé pour regarder l'avenir avec confiance. La France ne tardera pas à suivre le même chemin.

110

Abordons, en guise de conclusion, les dernières années au programme, qui se prêtent à des interprétations divergentes. Le début des années 1780 voit-il l'apogée de la contestation politique ou témoigne-t-il au contraire de son essoufflement ? Deux visages de la Grande-Bretagne s'offrent à notre regard. Le premier est celui d'un royaume en proie à une fermentation générale. Rappelons les principales manifestations de la fièvre contestataire qui s'est emparée des esprits. Tandis que l'Irlande est le théâtre de l'agitation sans cesse croissante des Patriotes et des Volontaires, en Grande-Bretagne, le mouvement réformateur du Yorkshire lancé à la fin de l'année 1779 ne tarde pas à essaimer sur tout le territoire. Les premiers mois de 1780 voient prospérer une puissante campagne de pétitions réclamant la suppression des sources de corruption (*economical reform*²⁷) et la réforme de la représentation du Parlement. Au même moment, dans la capitale, la branche la plus avancée du radicalisme, le mouvement démocrate lancé par Cartwright, s'organise avec la création de la Société d'information constitutionnelle destinée à éduquer le peuple sur ses droits politiques. Si l'on ajoute à cette agitation multiforme les *Gordon Riots* et, cerise sur le gâteau, une crise politique qui se transforme en 1783 en une crise constitutionnelle quand

27 Sur la réforme économique, voir Philip Harling, *The Waning of « Old Corruption ». The Politics of Economical Reform in Britain, 1779-1846*, Oxford, Clarendon Press, 1996.

la coalition Fox-North entend borner la prérogative royale, tout se passe comme si les multiples formes de contestations étaient sur le point de se fondre en un cocktail éminemment explosif. C'est en tout cas l'opinion de plusieurs historiens de renom tels Herbert Butterfield, qui regardait cette époque comme celle d'une « révolution de 1789 » que l'Angleterre aurait frôlée²⁸. C'est aussi l'avis de Ian Christie qui a consacré en 1984 son intervention aux prestigieuses *Ford Lectures* de l'Université d'Oxford à un non-événement : l'évitement d'une révolution²⁹.

La même époque offre pourtant un autre visage : celui d'une Angleterre qui, loin de rouler à tombeau ouvert vers un nouvel épisode révolutionnaire, freine des quatre fers pour éviter de nouveaux troubles. J'ai déjà évoqué les progrès du conservatisme au sein de la classe politique. Celui-ci s'affirme nettement au contact de la guerre d'Amérique. C'est ainsi que le bouillant Lord Temple, naguère patron de Wilkes, se rallie à Lord North. Wilkes lui-même s'est assagi. Lors des *Gordon Riots*, on le voit défendre l'ordre menacé en faisant le coup de feu contre les émeutiers. Ce conservatisme sort renforcé de cet épisode traumatisant, qui dégoûte beaucoup de Britanniques de la perspective de réformes de fond qui n'auraient d'autre résultat que de conférer un poids politique à la *mob* qui s'est déchaînée dans les rues de la capitale. S'il est un signe de l'effet des *Gordon Riots* sur le mouvement réformateur, c'est bien la fortune du mouvement du Yorkshire. Jusqu'en juin 1780, l'association lancée par Wyvill ne cessait de progresser dans le royaume. Dès les lendemains des émeutes de Londres s'amorce son déclin. Ce conservatisme se manifeste enfin lors du dénouement de la crise constitutionnelle. Certes, Pitt remporte haut la main les élections générales du printemps 1784. Mais cette victoire ne signifie pas que l'Angleterre entend le suivre dans ses projets de réforme parlementaire. La victoire de 1784 est autant celle de George III que celle du Premier ministre. Et ce retour en force de la personne royale est en tout point remarquable. Comme l'a montré Linda Colley, à travers la personne du

28 Herbert Butterfield, *George III, Lord North and the People, 1779-80*, London, J. Bell and Sons, 1949, p. VI.

29 I.R. Christie, *Stress and Stability in Late-Eighteenth-Century Britain. Reflections on the British Avoidance of Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1984.

troisième Hanovre, c'est une large partie du pays qui se tourne vers la monarchie³⁰. Il faut remonter à Élisabeth I^{re} pour trouver un souverain aussi populaire. En d'autres termes, la configuration qui est appelée à s'imposer pendant l'épisode de la Révolution française a d'ores et déjà pris forme une décennie plus tôt. C'est celle d'une contestation politique radicale noyée dans une nation devenue majoritairement conservatrice.

30 Linda Colley, « The Apotheosis of George III: Loyalty, Royalty and the British Nation 1760-1820 », *Past and Present*, 102, 1984, p. 94-129.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Nicolas Le Roux.....	7
Nouvelles perspectives de recherche et d'interprétation concernant la Fronde	
Jean-Marie Constant.....	11
Papier timbré et Bonnets rouges : essai de bilan	
Gauthier Aubert.....	35
La révolution anglaise des années 1640 et les mutations de la communication politique	
Stéphane Haffemayer.....	51
Les échelles du politique à travers les biographies d'Algernon Sidney et de lord Bolingbroke	
Stéphane Jettot.....	71
Du <i>country party</i> au radicalisme (vers 1670-vers 1780) :	
Anatomie de la contestation politique en Grande-Bretagne	
Edmond Dziembowski.....	93
Les soldats protestants face à la révocation. L'armée royale à l'épreuve de l'édit de Fontainebleau (1685-vers 1760)	
Paul Vo-Ha.....	113
Mettre le monde par-dessus tête	
Pierre Serna.....	135

